

PROVISOIRE

E/1997/SR.11

30 septembre 1997

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Session de fond de 1997

COMPTE RENDU ANALYTIQUE PROVISOIRE DE LA 11ème SEANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mercredi 2 juillet 1997, à 15 heures

Président : M. GALUSKA (République tchèque)

puis : M. CHOWDHURY (Bangladesh)
(Vice-Président)

SOMMAIRE

PROMOTION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT : COURANTS FINANCIERS,
Y COMPRIS FLUX DE CAPITAUX; INVESTISSEMENTS; COMMERCE (suite)

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, à la Section d'édition des documents officiels, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

La séance est ouverte à 15 h 10.

PROMOTION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT : COURANTS FINANCIERS, Y COMPRIS FLUX DE CAPITAUX; INVESTISSEMENTS; COMMERCE (point 2 de l'ordre du jour) (suite) (E/1997/50 et 67)

M. WU Jianmin (Chine) déclare que la solidarité mondiale s'effrite, l'aide publique au développement (APD) ne représentant que 0,25 % du produit intérieur brut (PIB), soit son plus bas niveau, alors que l'objectif fixé par l'Organisation des Nations Unies est de 0,7 %. L'orateur aimerait savoir comment la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Fonds monétaire international (FMI) entendent contribuer à renverser cette tendance désastreuse et quelles sont les mesures que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) envisage pour réduire les contraintes du commerce (y compris les normes du travail) sur les relations internationales. Ces pressions directes généralisées dont sont victimes en particulier les pays en développement, sont absolument contraires aux objectifs de développement de ces pays, d'autant que les normes du travail sont du domaine de l'Organisation internationale du travail (OIT) et non de l'OMC.

M. CHOWDHURY (Bangladesh) se félicite de voir que les institutions de Bretton Woods mettent l'accent sur les aspects sociaux du développement et aimerait savoir comment elles envisagent de coordonner leur action à la prochaine réunion de haut niveau sur les pays les moins avancés. Cette réunion offrira une occasion unique d'harmoniser les politiques pour tenter de venir à bout des problèmes structurels de ces pays. Etant donné le risque de marginalisation qui les menace du fait de la mondialisation et de la libéralisation de l'économie mondiale, l'orateur se demande comment on pourrait encourager l'investissement étranger direct et les rendre mieux à même d'offrir des biens et des services d'exportation.

M. RUNGE (Allemagne) demande quelles sont les stratégies que les institutions de Bretton Woods envisagent d'adopter pour augmenter les possibilités d'emploi des jeunes et des femmes, enjeu capital tant pour les pays développés que pour les pays en développement. S'il est vrai que la croissance est la condition de l'augmentation du nombre d'emplois, elle n'en génère pas automatiquement.

L'orateur se demande dans quelle mesure des catégories comme celle des "pays les moins avancés" (PMA) ont encore un sens dans le nouveau contexte

mondial. Comme les nouveaux pays industrialisés, il se pourrait fort bien que les pays les moins avancés se mettent eux aussi "à apprendre rapidement".

M. MAREERO (Etats-Unis d'Amérique) estime qu'il faudrait intensifier la coopération et la communication entre les institutions financières internationales et l'Organisation des Nations Unies. Il faut aussi éviter les chevauchements à l'échelon des pays. La délégation des Etats-Unis a été l'un des grands défenseurs de la résolution 50/227 de l'Assemblée générale et déplore que le rapport sur la manière dont l'Organisation des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods pourraient conjuguer leurs efforts prévu au paragraphe 86 n'ait pas encore été établi car il pourrait servir à dissiper des idées fausses sur le niveau actuel de coopération entre les institutions du système.

Malgré la réduction de l'APD, l'environnement international paraît propice au développement puisque le PIB et la part des échanges sont en hausse et que l'on enregistre des flux de capitaux massifs.

A l'échelon national, la "recette du succès" est de toute évidence faite de stabilité macro-économique, de régimes commerciaux libéraux, d'une libéralisation financière et d'une bonne gestion des affaires publiques qui signifie obligation de rendre des comptes et transparence. Si l'APD est souvent un bon moyen de créer des infrastructures que l'investissement privé ne permet pas de financer à lui tout seul, la croissance économique que recherchent les pays en développement est impossible sans un environnement social et politique stable. L'orateur aimerait savoir comment les institutions de Bretton Woods conçoivent le lien entre les facteurs internes et les facteurs internationaux et le rôle de l'APD, de l'assistance technique et des entreprises privées dans l'instauration d'un environnement favorable qui permette aux pays en développement de s'intégrer à une économie mondialisée.

M. ORDJONIKIDZE (Fédération de Russie) déplore que tous les pays ne participent pas aux débats multilatéraux sur les problèmes économiques mondiaux, comme par exemple aux travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui élabore actuellement un accord international sur l'investissement. Comment les institutions financières internationales conçoivent-elles leur rôle et celui du système des Nations Unies pour assurer le lien entre les divers processus ?

Comment arriver à un consensus plus universel afin d'assurer la cohérence des politiques nationales de tous les Etats membres ?

Il est heureux que les pays en développement fassent davantage appel aux nouveaux mécanismes de règlement des différends de l'OMC qu'ils ne l'ont fait à l'époque du GATT. Le représentant de la Fédération de Russie aimerait qu'un représentant de l'OMC présente un bilan de l'efficacité de ces mécanismes et indique quelles sont les mesures concrètes envisagées pour les améliorer davantage.

Mme SHORT (Royaume-Uni) précise que l'attitude du nouveau Gouvernement britannique à l'égard des Nations Unies et de la communauté internationale est entièrement différente de celle du gouvernement précédent. Le nouveau gouvernement, qui est très attaché à la défense du système des Nations Unies, s'efforcera de nouer des alliances avec les pays en développement en vue de renforcer l'efficacité de l'Organisation. De plus, la délégation britannique souhaite resserrer la coopération avec les pays avec lesquels elle n'entretenait pas ces dernières années de relations tellement étroites.

Il est évident qu'il n'est pas possible d'arrêter la mondialisation, mais il importe de la maîtriser pour s'assurer qu'elle profite à tous les peuples. Il est nécessaire de se pencher à nouveau sur ces questions afin d'éviter que ce phénomène, en prenant de l'ampleur, n'entraîne à sa suite marginalisation et autres développements fâcheux.

Il importe de concevoir des modèles de développement plus optimistes. Quand les pays développés se disent "las de compassion", cela ne signifie pas que les peuples manquent de compassion, mais qu'ils ne croient plus au développement. Si les résultats étaient plus positifs, les peuples s'uniraient pour promouvoir le développement. Les pays du Nord et du Sud doivent créer un authentique partenariat pour venir à bout de la misère.

Ce qui doit être mis au premier plan, c'est le développement humain des secteurs les plus pauvres, c'est-à-dire la mise en place de services de santé de base et d'éducation pour tous, sans oublier l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement. Les pays développés ont le devoir d'aider les pays en développement à être mieux à même d'offrir des services à ceux qui sont démunis. La croissance économique est un moyen important d'arriver à cette fin, mais elle revêt des formes diverses dont certaines ne font qu'accentuer les inégalités. Ce qu'il faut, c'est une croissance économique

"qui avantage les pauvres", et des stratégies et des idées nettement plus précises pour qu'elle se concrétise.

Que les conceptions ou les structures qui permettraient de faire en sorte que la mondialisation des échanges profite à tous les peuples du monde existent aujourd'hui, c'est tout à fait improbable. Les flux d'investissement sont répartis de manière inégale et l'investissement stagne dans les pays les plus pauvres. Cet état de choses n'augure pas de la stabilité à long terme pour l'ensemble du monde.

Le nouveau Gouvernement britannique a une attitude différente à l'égard du monde. Le peuple l'a élu pour améliorer la justice sociale dans le pays et il entend défendre les mêmes valeurs à l'échelon international. La communauté internationale n'a pas encore élaboré de stratégies permettant aux pauvres de recueillir les fruits de la mondialisation et la délégation britannique est impatiente d'oeuvrer avec les Etats membres de l'ONU à édifier des conceptions appropriées et à forger des alliances en vue de leur concrétisation.

M. CAMDESSUS (Directeur général du Fonds monétaire international) pense que tous les participants ont dû être réconfortés par l'intervention pleine de fraîcheur de la représentante du Royaume-Uni, qui devrait donner un nouvel élan aux travaux du Conseil. Il faut espérer que d'autres délégations suivront.

Répondant au représentant de la Chine, le Directeur général du FMI précise que l'APD est capitale si l'on veut que tous les pays du monde tirent profit de la mondialisation et de l'amélioration de l'environnement économique mondial. Le marché ne fait pas de sentiment et c'est le rôle du FMI de s'assurer que des investissements sont réalisés dans les pays marginalisés, comme ceux qui sont déchirés par la guerre. Investir dans les éléments d'infrastructure et les capacités humaines est une nécessité absolue. Grâce à la facilité d'ajustement structurel renforcée, qui est financée par l'APD, de nombreux pays parmi les plus pauvres ont réussi à tenir debout et plusieurs d'entre eux contribuent aujourd'hui à cette facilité. Par ailleurs, la solidarité suppose que les pays avancés adoptent des politiques monétaires avisées comme celles qui ont été recommandées par le Conseil. Quand les "grands" pays pratiquent des taux d'intérêt réel élevés, c'est toute l'économie mondiale qui est touchée et l'APD ne permet pas, à elle seule, de régler les problèmes.

Pour répondre au représentant de l'Allemagne, le Directeur général du FMI indique que la création d'emplois dans "la vieille Europe" ne représente que 20 % environ de ce qu'elle pourrait être avec une bonne politique de croissance et que les 80 % restants dépendent de politiques structurelles qui n'ont pas la faveur de la plupart des gouvernements. Une souplesse authentique des marchés de l'emploi ne peut aller sans une réforme des systèmes de protection sociale permettant aux allocations de stimuler davantage l'activité. Il ne saurait y avoir d'amorce de solution à la crise de l'emploi en Europe sans des politiques appropriées en matière d'éducation et de formation professionnelle.

M. RUGGIERO (Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce), après avoir félicité la délégation du Royaume-Uni pour la nouvelle politique du Gouvernement britannique que sa représentante a esquissée, déclare que, puisque la mondialisation est irréversible, la seule chose à faire est de trouver le moyen d'améliorer le système, plutôt que de le critiquer. La mondialisation ne peut certes pas profiter à tout le monde, mais c'est tout de même grâce à la libéralisation des échanges que l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique connaissent une amélioration des taux de croissance et une augmentation du revenu par habitant. Si l'économie de marché n'est pas le garant de la croissance, elle en est le point de départ. De même, la croissance économique ne réduit pas automatiquement le chômage, mais elle est capitale pour l'atténuer. Les politiques de répartition sont souvent la cause de la persistance du chômage.

A la réunion sur les pays les moins avancés qui doit se tenir prochainement, l'OMC s'attachera à proposer une stratégie fondée notamment sur le renforcement de la collaboration internationale et sur un accord multilatéral en matière d'investissement, qui permette à tous de se trouver sur un terrain d'égalité. Libéralisation et accords bilatéraux ne suffiront pas à garantir des chances égales aux pays pauvres.

Le système commercial multilatéral n'est peut-être pas parfait, mais il est le seul système existant doté de règles exécutoires adoptées par consensus, ce qui signifie qu'aucun membre ne peut appliquer d'autres règles que celles qui ont été convenues d'un commun accord. Il a plutôt pour effet d'élargir la souveraineté nationale que de la restreindre. Dans un monde où le commerce représente une part aussi importante du PIB, un pays ne peut défendre ses intérêts au-delà de ses frontières que s'il peut s'appuyer sur

le droit international. Les pays qui font partie du système sont donc plus protégés que ceux qui sont en dehors.

La procédure de règlement des différends de l'OMC s'est avérée extrêmement efficace et dissuasive. Elle jouit aujourd'hui de la confiance des pays en développement et du soutien des pays riches et des pays pauvres. Dans un litige récent impliquant un des pays "les plus pauvres" et un des "grands" pays, c'est le pays le plus pauvre qui a été rétabli dans ses droits, ce qui atteste du bon fonctionnement du système.

M. RICUPERO (Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) déclare que le consensus international sur le développement réalisé récemment, au prix de négociations extrêmement délicates, risque d'être compromis si l'on s'accommode de la baisse de l'APD. La contraction de l'APD est souvent due à un défaut de volonté politique chez les pays qui sont en mesure d'apporter des contributions et à une mauvaise image de la qualité de l'action en faveur du développement. La CNUCED a donc un rôle important à jouer pour favoriser les consensus et l'apport d'APD pour des projets qui en valent la peine.

A la toute récente réunion sur les pays les moins avancés la CNUCED a mis l'accent non sur l'encouragement de l'investissement étranger direct, mais sur la mobilisation du secteur privé pour l'inciter à envisager d'autres modalités de financement comme l'investissement de portefeuilles; elle a mis l'accent sur l'investissement étranger direct dans d'autres contextes et notamment préparé des guides sur l'investissement à l'intention des pays les moins avancés et donné des avis sur l'amélioration de la législation en la matière. Des représentants, des banques, des institutions privées de financement et des sociétés avaient été invités pour la première fois à participer à une réunion de ce genre, afin de tenter d'éveiller leur intérêt pour les marchés des PMA qui vont se faire jour. La réunion a été un grand succès et a été suivie d'un certain nombre de résultats pragmatiques, comme la décision de faire participer le secteur privé aux flux financiers destinés aux PMA, en plus de l'investissement étranger direct.

Parmi les pays qui ont un revenu par habitant inférieur à 350 dollars, 48 appartiennent encore à la catégorie des moins avancés. Le plan d'action de 1990 devait conduire à l'élimination de cette catégorie en dix ans; or, dans ce laps de temps, le nombre des pays les moins avancés est passé de 42 à 48 et rien ne permet de penser que cette catégorie disparaîtra dans

un avenir prévisible. Il y aurait beaucoup à dire du classement des pays en développement en catégories. Quinze d'entre eux environ ont obtenu d'excellents résultats grâce à une croissance tirée par les exportations, mais ont encore des problèmes de compétitivité et d'accès aux marchés. D'autres, soit la quasi-totalité des pays en développement hormis les PMA, comprennent ceux qui s'efforcent d'améliorer la qualité de leurs produits pour se hisser au niveau de la première catégorie. Un certain nombre de PMA bénéficient de préférences commerciales mais n'ont pas les moyens d'en tirer profit; leur grand problème consiste à trouver le moyen d'instaurer un climat favorable pour les entreprises - mesures fiscales, législation appropriée et formation des entrepreneurs. L'APD et les institutions internationales ont un rôle à jouer pour les aider à atteindre ces objectifs.

En ce qui concerne le problème du chômage, il y a lieu de tirer la sonnette d'alarme. Le chômage est le plus grand défi de cette fin de siècle et personne ne détient encore la solution. L'idée qu'un certain degré de chômage est nécessaire pour empêcher l'inflation est inacceptable. Les autorités ont le devoir d'offrir un emploi à tous ceux qui veulent travailler.

A cet égard, il semble y avoir de plus en plus convergence de vues sur le rôle du secteur public et du secteur privé. Plus personne n'ose prétendre que l'Etat doit être le seul acteur du développement, mais personne ne soutient non plus qu'il faut laisser libre cours aux forces du marché. Les opinions ne sont plus aussi tranchées, elles sont plutôt nuancées. Chaque organisation a ses préférences, mais les positions ne sont plus tellement éloignées.

Plus le pays est fragile, plus l'existence d'un environnement externe favorable est important. Quelques pays d'Asie ont obtenu d'excellents résultats sans préférences tarifaires, mais ils possédaient un certain nombre d'avantages par rapport aux autres : répartition plus équitable des revenus, absence de concentration des droits sur les terres, enseignement primaire généralisé. Pour les petites économies qui font partie des pays les moins avancés, l'environnement extérieur joue nécessairement un rôle plus important.

M. RISCHARD (Vice-Président de la Banque mondiale) déclare qu'il est vraiment regrettable que l'APD soit en recul au moment même où la mondialisation s'accélère et où les pays sont de plus en plus prêts à réformer leur système économique. D'aucuns prétendent que l'on n'a pas réussi à établir de lien direct entre l'APD et les résultats économiques. Il est exact que

les travaux menés jusqu'ici n'avaient pas permis de démontrer de manière concluante l'existence de ce lien, mais dans sa dernière étude la Banque a introduit une nouvelle variable, à savoir l'adoption d'une bonne ou d'une mauvaise politique économique.

L'étude a montré que, lorsque les pays bénéficiaires adoptent une bonne politique en matière de gestion du budget, d'inflation, d'ouverture, et autres, l'aide internationale a sans conteste un effet positif sur la croissance. Bien souvent, pourtant, l'aide bilatérale a été plus motivée par des intérêts stratégiques que par le souci de récompenser les bonnes politiques, alors que l'aide multilatérale était plutôt fonction du revenu, du nombre d'habitants et de la politique générale. La conclusion est que les donateurs, et en particulier les donateurs bilatéraux, n'ont pas su jusqu'ici tirer parti efficacement du lien positif entre l'aide et la croissance, et qu'il faut attacher une plus grande importance aux politiques économiques. Il ressort de l'Etude sur la situation économique et sociale dans le monde, 1997 (E/1997/50) qu'on est aujourd'hui d'accord sur la nécessité d'adopter les bonnes politiques, et que ce sont ces politiques qui sont de plus en plus souvent adoptées. Le climat n'a sans doute jamais été aussi propice à l'efficacité de l'aide et les raisons avancées pour réduire le budget de l'aide n'ont jamais été aussi peu fondées.

La représentante du Royaume-Uni a évoqué la nécessité d'adopter pour l'avenir des modèles plus optimistes. Le moment est peut-être venu de lancer des programmes d'action en vue de faire front au problème important de la marginalisation des pays les plus pauvres. Des problèmes se posent dans ces pays à trois niveaux - au niveau de la sensibilisation, de la compétitivité, et de la possibilité de connectivité - qu'il faut aborder de manière systématique.

Le problème de la sensibilisation se pose chez les gouvernements de quelques-uns des pays les plus pauvres, qui ne sont pas conscients des possibilités et des défis sans précédent de l'ère des services et des réseaux dans laquelle nous sommes entrés. Trop souvent, les conseillers de ces gouvernements, y compris les conseillers internationaux, sont enfermés dans des conceptions qui sont celles de l'ère industrielle et ne cherchent pas à profiter de nouvelles possibilités. Le lancement d'un programme de sensibilisation à l'échelle internationale serait un bon moyen de faire avancer les choses.

Au niveau de la compétitivité, il est capital que les pays les plus pauvres adoptent l'approche esquissée dans l'Etude sur la situation dans le monde et fassent des efforts dans tous les domaines pour instaurer un environnement plus favorable à l'échelon national. Il leur faudra faire un saut quantique pour améliorer leurs systèmes et instaurer un environnement économique qui soit véritablement favorable.

Quant au troisième problème, qui touche à la question capitale de la connectivité, certains pays africains pourraient faire très rapidement de véritables bonds en avant si le monopole public des télécommunications s'ouvrait au secteur privé. Il existe à cet égard d'amples possibilités de mettre en place des programmes d'action internationaux aussi efficaces que peu coûteux.

M. KONISHI (Japon) relève que l'un des points importants qui s'est dégagé jusqu'ici est que l'écart se creuse de plus en plus entre les pays qui récoltent les fruits de la mondialisation et ceux qui n'ont pas pu suivre le mouvement. Il s'agit de savoir ce qu'on va faire pour les retardataires, et qui va le faire. Il est de plus en plus nécessaire de renforcer la coopération internationale à cet égard.

La mondialisation a mis en présence de nombreux acteurs du développement, gouvernements et organisations internationales certes, mais aussi ONG et secteur privé dont le poids grandit sans cesse. Tout montre qu'il est nécessaire d'adopter une approche globale du développement qui associe politique commerciale, politique en matière d'investissement et politique en matière de développement. Cette approche doit être conçue comme faisant partie intégrante d'une nouvelle stratégie du développement permettant d'utiliser tous les instruments de politique existants et de rendre plus cohérents et plus compatibles les divers impératifs de politique contradictoires qui entrent en jeu. Il est grand temps de s'efforcer sérieusement de trouver les moyens de mettre en oeuvre cette approche globale. Il importe de déterminer les incidences ou conséquences négatives de ces contradictions entre des objectifs de politique différents.

Le représentant du Japon, qui s'est demandé le rôle que les organisations internationales pourraient jouer à cet égard, se félicite de voir qu'elles envisagent de procéder à des échanges de renseignements et que le FMI et l'OMC sont déjà en train d'adopter des dispositions en vue d'améliorer la cohérence entre leurs activités. L'orateur se demande

s'il serait possible de renforcer la coordination au niveau des orientations et de développer les contacts afin d'élaborer une politique commune dans le cadre d'un processus global d'élaboration des décisions auquel toutes les organisations compétentes participeraient.

Mme HAGEN (Organisation internationale du Travail - OIT) indique que l'OIT prend très au sérieux le problème des droits des travailleurs et des effets de la mondialisation sur les normes et qu'elle a un rôle réel à jouer à cet égard en tant que partenaire des autres institutions internationales. L'OIT est également consciente de la nécessité d'aborder les questions du chômage et du sous-emploi, bien qu'elle n'ait pas encore trouvé de réponse à la question de savoir comment instaurer un environnement qui favorise véritablement le plein emploi. La représentante de l'OIT partage la préoccupation exprimée par l'Allemagne au sujet de ces questions, qui ont été une fois de plus mises en lumière dans l'Etude sur la situation économique et sociale dans le monde, 1997.

L'OIT est convaincue qu'il importe d'encourager les activités des entreprises qui sont créatrices d'emplois et aimerait savoir comment le FMI pourrait contribuer au développement des petites et moyennes entreprises. A la Conférence de l'OIT qui vient de se tenir, il a beaucoup été question des difficultés que ces entreprises rencontrent pour se faire une place sur le marché mondial et pour faire face au phénomène de la sous-traitance qui est en train de prendre une ampleur considérable et qui constitue un énorme défi. Le FMI pourrait peut-être se concentrer plus particulièrement sur l'aspect du développement des entreprises qui touche à la création d'emplois, sans négliger pour autant la nécessité d'une bonne gestion des affaires publiques et du renforcement de l'ajustement structurel.

L'exposé de la Banque mondiale a mis en lumière la prise de conscience de plus en plus vive du fait que les connaissances sont un atout important du développement. A la conférence sur les connaissances, la technologie de l'information et le développement à l'échelle mondiale, qui s'est tenue récemment à Toronto, le Secrétaire général de l'ONU a parlé du pouvoir de démocratisation de la technologie de l'information, et dans son rapport sur la promotion d'un environnement favorable au développement (E/1997/67), il souligne qu'un cadre politique stable, le plein respect de tous les droits et libertés fondamentaux de l'homme et la participation effective de la société civile sont indispensables à un développement durable.

Encourager la démocratisation grâce à une bonne gestion des affaires publiques exige donc l'intensification du dialogue entre les diverses institutions dont a parlé le représentant des Etats-Unis. Chacune des organisations du système des Nations Unies a un mandat différent et il faut qu'elles s'associent pour promouvoir une société civile prospère. L'oratrice souhaiterait donc que le représentant de la Banque mondiale indique comment la question pourrait être abordée.

M. JALLOV (Gambie) a deux questions à poser au représentant de la Banque mondiale. Il aimerait d'abord avoir des précisions sur les toutes dernières initiatives d'allégement de la dette extérieure prises par la Banque en faveur des pays d'Afrique subsaharienne, ensuite savoir quels sont les nouveaux trains de mesures ou programmes de faveur mis en place par la Banque à l'intention des pays les moins avancés et comment ils pourraient aider ces pays à mieux tirer parti de la mondialisation et de la libéralisation économique.

M. PRONK (Pays-Bas) considère que l'exposé très intéressant des quatre institutions financières et commerciales internationales soulève un certain nombre de questions quant aux travaux futurs du Conseil. Ce qui a été dit sur la "nouvelle économie mondiale" (pour reprendre l'expression utilisée à la Banque mondiale) signifie, en gros, que la mondialisation est irréversible, qu'elle n'est ni bonne ni mauvaise en elle-même et que l'environnement externe n'a plus beaucoup d'importance. S'il en est ainsi, on peut se demander quel est l'avenir de l'Etat-nation, question capitale pour l'Organisation des Nations Unies.

Une autre question se pose alors en ce qui concerne l'ordre du jour du Conseil. Si ce processus est véritablement irréversible, le débat sur les relations économiques qui se déroule dans les institutions des Nations Unies est pour une large part inutile, puisqu'il sera sans effet sur les résultats. Dans ces conditions, le Conseil devrait décider des questions qui sont toujours pertinentes et se limiter à ces seules questions, en écartant les questions théoriques qui ne pourront plus faire l'objet de l'élaboration de politiques.

Même si la mondialisation est neutre par essence, on peut se demander si les pays la veulent sous sa forme actuelle ou différente. La mondialisation est peut-être irréversible mais elle est encore gérable dans une certaine mesure, et l'on doit se demander par exemple ce qu'il faudrait faire pour que

tous les pays puissent y avoir accès. Le Secrétaire général de la CNUCED a appelé l'attention sur cinq secteurs importants de la mondialisation sous sa forme actuelle dans lesquels des inégalités se manifestent, mais il est difficile de dire si ces inégalités sont inhérentes au processus ou si elles peuvent être évitées, et dans ce cas si des mesures à l'échelle nationale suffiront ou s'il faudra mettre en place des politiques internationales pour empêcher le risque de polarisation et de marginalisation.

En dernière analyse, la question de savoir si tous les pays veulent vraiment la mondialisation se situe sur le plan culturel plutôt qu'économique. Si la mondialisation est tirée par la technologie, comme l'a laissé entendre le Vice-Président de la Banque mondiale, les pays ne pourront en recueillir les fruits qu'en adoptant un processus particulier, qu'ils considéreront peut-être comme étranger à leur culture. Si, en outre, ils réforment l'économie nationale de façon à pouvoir suivre la voie qui mène à la mondialisation, ils devront opérer un double ajustement pour s'adapter à un processus qui leur sera imposé de l'extérieur. D'où le risque de ressentiments et de résistance, et donc de tensions non seulement chez ceux qui ne seront pas en mesure de profiter de la mondialisation mais de ceux qui y auront accès mais qui n'en voudront pas.

L'orateur demande donc, non aux représentants des quatre institutions financières et commerciales mais au Secrétaire général adjoint chargé du Département des affaires économiques et sociales où l'ONU dans son ensemble interviendrait et si ces effets négatifs potentiels, à supposer qu'ils absorbent un jour une part importante du programme de travail de l'ONU, relèveraient du Conseil ou du système des Nations Unies en général ou si les quatre institutions financières et commerciales s'occuperaient aussi de ces questions qui ont une portée culturelle.

En matière de commerce, l'orateur s'associe aux orateurs précédents qui ont préconisé une meilleure coordination des programmes en faveur des pays les moins avancés de la CNUCED et de l'OMC.

Il approuve les observations de la représentante du Royaume-Uni au sujet de l'APD car son pays, comme bien d'autres, est depuis de nombreuses années en faveur d'une augmentation de cette forme d'aide. A cet égard, une fausse impression s'est dégagée de la réunion de New York; en effet un certain nombre de pays se sont montrés prêts à enrayer, voire à renverser la tendance à la baisse de l'APD d'ici à la fin de ce siècle, mais on a laissé passer

l'occasion de réexaminer la question. L'orateur demande aux représentants des institutions financières et commerciales si elles pourraient tenir compte, dans leur programme de travail, de ce désir renforcé de certains pays de continuer de contribuer aux flux d'APD, chacune dans le domaine de sa compétence - commerce, investissement ou mondialisation.

M. Moon HAYONS (République de Corée) relève que, si l'on considère que le taux de croissance de la production économique mondiale est de 4 % et que les pays en développement ont enregistré le taux de croissance le plus élevé des 20 dernières années (6,5 %), l'avenir semble prometteur, à moyen terme tout au moins. Ces résultats sont dus aux efforts déployés par de nombreux gouvernements pour mettre en place des réformes structurelles et à l'action des organisations financières et commerciales du système des Nations Unies. Mais le fonctionnement de ces organisations n'est pas aussi efficace qu'il pourrait l'être et un certain nombre de questions restent à résoudre. Le FMI, la Banque et l'OMC devraient faire davantage pour favoriser le renforcement des capacités des pays en développement afin d'éviter la marginalisation.

En ce qui concerne la surveillance de la mise en oeuvre des résultats des grandes conférences des Nations Unies, l'orateur aimerait savoir dans quelle mesure les organisations financières envisagent de coordonner leurs politiques. Il relève que le FMI prévoit de modifier ses statuts de façon à surveiller comme il convient les restrictions aux mouvements de capitaux. La délégation de la République de Corée salue, certes, ce souci de tenter de réduire les fluctuations des mouvements de capitaux internationaux, mais aimerait savoir si le FMI envisage ou projette de promouvoir davantage la coopération internationale sur d'autres questions issues de la mondialisation.

M. RISCHARD (Vice-Président de la Banque mondiale) pense, comme la représentante de l'OIT, que la participation accrue de la société civile, la gestion des affaires publiques et la démocratie en général, sont un domaine dans lequel les diverses institutions peuvent apporter une contribution intéressante et dans lequel la Banque s'implique de plus en plus. Elle a un programme de développement social, engage désormais des sociologues et procède à des évaluations à orientation sociale. Elle favorise également la démocratisation - domaine délicat s'il en est car il est à la limite du politique - et a contribué à la formation de parlementaires et de journalistes et contribue même aujourd'hui à la réforme de systèmes judiciaires.

Le représentant des Pays-Bas a soulevé un certain nombre de questions passionnantes à propos de la mondialisation. Le phénomène est effectivement irréversible puisqu'il est tiré par la révolution technologique, qui confère aux individus des pouvoirs sans précédent, notamment grâce au développement et à la facilitation des communications.

Pour répondre au représentant de la République de Corée, le Vice-Président de la Banque mondiale affirme que la Banque attache une très grande importance au renforcement des capacités. Il a récemment été décidé de créer un partenariat en vue du renforcement des capacités en Afrique, dans le cadre duquel des pays d'Afrique mettent en oeuvre, avec l'aide des donateurs, y compris la Banque, toute une gamme d'activités dans ce domaine, notamment en matière de comptabilité, d'audit et de gestion financière.

M. FORTIN (Secrétaire général adjoint de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement) relève que le représentant des Pays-Bas se demande si l'Etat-nation est toujours en mesure d'orienter la mondialisation dans la direction voulue. La question a été soulevée au cours des négociations d'Uruguay et l'on est arrivé à la conclusion que les gouvernements pouvaient encore agir sur le développement, notamment dans le domaine des services. Il ressort d'une réunion récente sur le commerce et les services de santé, par exemple, qu'il existe d'amples possibilités de développer cette forme d'avantage comparatif.

L'expérience montre que le meilleur moyen d'enrayer la réduction des courants d'APD est de faire en sorte que l'aide soit utilisée à bon escient, ce qui est possible si l'on améliore la qualité de l'élaboration de décisions. En conséquence, sachant quels sont les avantages directs qui en découleront et soucieuse d'améliorer le financement, la CNUCED oeuvre activement au renforcement des capacités.

M. SEADE (Directeur général adjoint, Organisation mondiale du commerce (OMC)) déclare que la révolution technologique a rendu la mondialisation possible et profitable et que, de même que la libéralisation qui l'a favorisée, elle a permis à l'économie mondiale d'être de plus en plus réceptive à la demande du marché. Certes, elle a aussi abouti à l'apparition de tensions, comme un taux de chômage élevé et la marginalisation de quelques régions qui ne participent pas tout à fait à ce processus. Elle a indiscutablement ajouté à la "grosseur du gâteau", mais, comme elle a pour effet de créer un seul marché, elle soulève les mêmes problèmes que

le développement des économies nationales. A l'échelon national, il a fallu installer des filets : dans de nombreux pays en développement, c'est la famille; dans les pays européens, le système de sécurité sociale. L'économie mondiale, qui est un marché et non un pays, ne possède pas de dispositifs de ce genre face aux questions sociales; c'est pourquoi la coopération, qu'elle se fasse à l'échelon bilatéral, régional ou par l'intermédiaire des institutions, est aujourd'hui cruciale et les organisations multilatérales doivent l'intensifier.

Répondant aux questions du représentant du Japon et du représentant de la République de Corée, l'orateur précise que l'OMC reconnaît que le renforcement des capacités est capital. L'aide dont ont besoin de nombreux pays pauvres n'est plus exclusivement d'ordre technique, mais est liée au renforcement des capacités institutionnelles et humaines. La coopération entre les donateurs et les institutions est nécessaire à cette fin si l'on veut faire un usage économique des ressources qui permettent de tirer le maximum des possibilités d'action. La coordination de la politique des institutions a un rôle important à jouer et l'échange de renseignements serait peut-être la meilleure méthode. Il s'agit d'une question complexe, mais on progresse de manière pragmatique.

M. DESAI (Secrétaire général adjoint chargé du Département des affaires économiques et sociales) ne croit pas que la mondialisation soit irréversible; entre 1870 et 1940, elle a progressé au même rythme que ces 25 dernières années, mais elle s'est heurtée ensuite aux ambitions divergentes d'élites nationales. Rien ne dit qu'elle ne sera pas une fois de plus stoppée par des forces contraires dans de nombreux pays qui la considèrent comme un phénomène étranger à leur mode de vie traditionnel et menaçant. L'Organisation des Nations Unies a reconnu que ces problèmes existaient, notamment dans le cadre du cycle des grandes conférences mondiales qui se sont tenues au cours de ces cinq dernières années. Ces conférences ont permis d'identifier des domaines qui relèvent de la politique des pouvoirs publics et dressé un ordre du jour pour les institutions des Nations Unies.

Quoi qu'il en soit, l'ONU ne peut pas être plus interventionniste que les gouvernements nationaux et il a fallu définir le rôle légitime de la politique des pouvoirs publics à l'échelon national et à l'échelon international. Pour les enfants des démocraties occidentales libérales certaines orientations du développement sont tout ce qu'il y a de plus

évident; mais les démocraties occidentales libérales ne représentent pas la majeure partie du monde et il reste beaucoup à faire pour que des notions comme la préservation des ressources et la protection des personnes dans les situations de conflit par exemple soient largement admises. Le plus important est de ne pas interrompre le débat, et l'Organisation des Nations Unies, avec ses qualités d'ouverture et de transparence, est la mieux à même de le faire avancer.

Le représentant des Etats-Unis a soulevé la question des réunions entre les institutions de Bretton Woods et les institutions du système des Nations Unies, et des travaux sont en cours sur la question. Le débat de haut niveau du Conseil sera immédiatement suivi d'une réunion du Comité du développement et du Comité intérimaire, et l'orateur espère que l'expérience se révélera intéressante. Il est capital que le consensus qui s'est dégagé à l'issue des conférences mondiales trouve sa concrétisation dans les activités opérationnelles de l'ONU en faveur du développement.

M. ZULU (Fonds monétaire international), déclare, à propos de la question concernant la nécessité d'aborder le développement selon une approche plus globale, que le Fonds s'investit aujourd'hui dans des activités beaucoup plus complètes, et s'attache plus à aider les jeunes économies de marché qu'à promouvoir des réformes structurelles.

Pour ce qui est de la coordination avec les autres institutions, à côté des arrangements informels conclus avec l'OMC, l'OIT et d'autres organisations du système des Nations Unies, le Fonds a adopté un certain nombre d'orientations issues des grandes conférences des Nations Unies.

Pour répondre à la question posée par le représentant de l'OIT au sujet de la création d'emplois, l'orateur précise que le Fonds reconnaît que la souplesse du marché du travail, due au fait que les compétences sont rapidement dépassées, est la seule solution. Le Fonds se verra néanmoins contraint d'envisager d'autres moyens de créer des emplois si la nécessité s'en fait sentir.

L'orateur reconnaît que la mondialisation est source de tensions de plus en plus vives, par exemple entre les Etats nations et les acteurs autres que l'Etat. Il est indispensable d'entretenir le dialogue, car il faudra à un moment ou à un autre rétablir les relations entre les deux. D'autres tensions s'exercent entre les institutions officielles d'une part et la société civile et le secteur privé d'autre part. Autre sujet de friction amplement débattu :

la décentralisation politique et l'intégration économique. D'où la nécessité de déterminer la forme que doit revêtir l'action des organisations du système des Nations Unies, sans oublier le Fonds et la Banque mondiale, pour faire face aux enjeux du XXIe siècle.

M. Chowdhury (Bangladesh), vice-président, prend la présidence.

M. CALOUSKI (Observateur de l'ex-République yougoslave de Macédoine) demande d'abord ce qu'il aurait lieu de faire, selon l'OMC, pour améliorer la coopération internationale et préserver le règne du droit. Il demande ensuite quelles sont les mesures qu'il faudrait adopter pour accélérer l'intégration des pays d'Europe de l'Est, notamment les pays des Balkans, dans l'Union européenne, ce qui est d'une importance capitale tant pour les pays concernés que pour la stabilité de l'Europe dans son ensemble. Il se félicite de la prise de position de la représentante du Royaume-Uni en faveur du renforcement de la coopération économique et demande si les organisations internationales voient là une question majeure.

M. SIMKHADA (Observateur du Népal) déclare que la mondialisation doit être considérée comme allant dans le sens de l'histoire, et qu'il ne faut pas sous-estimer le fait que les diverses populations se trouvent à des stades très divers. Si deux personnes situées aux extrémités du monde peuvent communiquer par téléphone cellulaire, d'autres se trouvent à des jours de marche du bureau de poste le plus proche. L'orateur relève l'importance accordée au renforcement de la société civile pour favoriser la bonne gestion des affaires publiques, mais ce qui l'inquiète c'est le rôle relatif de l'Etat. Dans les pays où la moitié de l'APD est acheminée par l'intermédiaire de sources non traditionnelles, la capacité de l'Etat de mettre en oeuvre les politiques prend une importance cruciale. L'orateur aimerait que les représentants des institutions financières précisent la manière dont ils envisagent la prochaine réunion de haut niveau sur les pays les moins avancés, puisqu'on s'accorde généralement à reconnaître qu'il importe d'arriver à cette occasion à des résultats concrets.

M. DLAMINI (Observateur du Swaziland) relève que le fait que le représentant d'une des institutions financières et commerciales internationales soit un Africain témoigne du désir d'associer les Africains et les autres populations du monde en développement aux travaux de ces institutions.

L'orateur demande aux représentants des institutions de Bretton Woods d'expliquer leur attitude face aux mesures coercitives adoptées par quelques pays dans le but d'ébranler les économies en transition et à l'imposition d'embargos commerciaux, en violation des Principes de la Charte des Nations Unies. Il se demande si l'on pourrait imposer des pénalités aux pays qui recourent à ce genre de pratiques.

Les gouvernements des pays en développement, notamment ceux d'Afrique, connaissent les besoins de leurs peuples. Les institutions de Bretton Woods les laisseront-elles mettre au point leurs programmes d'ajustement structurel ou s'obstineront-elles à imposer certains trains de mesures ?

Un certain nombre de pays du tiers monde ont été privés des ressources nécessaires pour soutenir leur économie parce que les institutions de Bretton Woods conditionnent l'aide à la démocratisation. Il existe diverses définitions de la démocratie, et pour les Africains un système n'est démocratique que s'il reflète la culture, les traditions, les institutions et les conditions nationales. Dans certains cas, l'OIT s'est trop empressée d'accorder son crédit à des syndicats à but politique qui tentaient d'ébranler la stabilité économique de pays en développement au nom de la démocratie. L'orateur demande aux institutions de Bretton Woods de se rendre dans ces pays avant de refuser de leur accorder une aide sous prétexte que le régime n'est pas assez démocratique.

L'OMC est une nouvelle organisation. L'orateur se demande quand ses membres, et plus particulièrement les économies en transition, commenceront de bénéficier des avantages inhérents à leur statut de membres. La délégation du Swaziland soupçonne les institutions financières internationales d'être de connivence avec certains pays qui essaient de contrecarrer les efforts des pays en développement.

M. Galuska (République tchèque) reprend la présidence.

M. ZAHARAN (Observateur de l'Egypte) fait ressortir qu'il est de plus en plus nécessaire d'harmoniser et de mieux coordonner les travaux des organisations qui participent au processus de développement, parmi lesquelles les institutions de Bretton Woods, le Programme de développement des Nations Unies (PNUD), et l'OMC, en particulier dans les domaines de l'investissement, du financement et du commerce. Si la mondialisation et la libéralisation des échanges sont uniquement axées sur les priorités des pays développés, et non des pays en développement, l'aggravation de

la marginalisation des pays en développement, y compris la dégradation de la situation économique et l'aggravation du chômage, sont inéluctables.

L'orateur espère que dans la deuxième série de réformes envisagées par le Secrétaire général il sera tenu compte des priorités arrêtées dans les résolutions de l'Assemblée générale et à des conférences d'organes des Nations Unies, ainsi que des intérêts des pays en développement.

D'aucuns ont tenté d'imposer des conditions aux pays en développement, cependant que les décisions et résolutions destinées à servir leurs intérêts, adoptées par consensus, n'étaient pas mises en oeuvre. La délégation égyptienne regrette que ces conditions entravent la compétitivité des pays en développement et visent à atténuer l'avantage qu'ils possèdent dans le cadre de projets à forte intensité de main-d'oeuvre visant à la fabrication de produits susceptibles d'être exportés sur les marchés internationaux.

L'imposition de conditions touchant la protection de l'environnement est-elle aussi un obstacle au renforcement des capacités des pays en développement.

L'orateur invite les pays à mieux respecter les conventions de l'OIT sur les normes minimum du travail, tout en soulignant que cela se fera progressivement et qu'il ne faut pas imposer de sanctions car cela risquerait de ne servir qu'à aggraver la situation dans les pays en développement où règne la misère.

Les pays développés doivent honorer leurs engagements en matière d'aide au développement et de transfert de technologie. Alors que l'objectif qui avait été fixé pour l'APD au cours des années 60 était de 0,7 % du PIB, le chiffre atteint aujourd'hui est d'à peine 0,27 % en moyenne. L'investissement étranger direct peut servir à compléter l'APD mais ne saurait la remplacer.

La délégation égyptienne s'inquiète vivement de voir qu'aucun effort n'a été fait pour tenter d'enrayer la marginalisation des pays en développement, en particulier des moins avancés dont le nombre risque encore d'augmenter si ce phénomène se poursuit. C'est ainsi que la décision ministérielle adoptée à la fin des négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay concernant les compensations à offrir aux pays les moins avancés n'a pas été mise en oeuvre. Les pays donateurs et les institutions financières internationales doivent faire preuve de volonté politique. Le volume de l'aide

alimentaire a baissé de moitié depuis la fin du Cycle d'Uruguay, en dépit des accords auxquels on était arrivé alors et qui avaient incité de nombreux pays les moins avancés à adhérer à l'OMC.

La délégation égyptienne est pour une meilleure coordination des activités de la CNUCED, de l'OMC, du Centre du commerce international (CCI) et des institutions financières internationales, pour tenter de résoudre les problèmes des pays les moins avancés et d'autres pays en développement. La CNUCED a un rôle capital à jouer à cet égard et les accords conclus à la neuvième session de la Conférence ainsi que le nouveau partenariat pour la croissance et le développement doivent absolument entrer dans les faits.

L'observateur de l'Egypte apprécie ce que la représentante du Royaume-Uni a dit au sujet de l'Organisation des Nations Unies et espère que ce pays et d'autres Etats membres développés seront plus réceptifs aux besoins des pays en développement. Il se félicite aussi de la déclaration du représentant des Pays-Bas et remercie ce pays pour sa contribution aux préparatifs de la réunion de haut niveau sur les pays les moins avancés qui doit se tenir prochainement dans le cadre de l'OMC.

M. VALDEZ (Observateur du Pérou) relève que l'ensemble des représentants des institutions financières et commerciales internationales n'ont pas évoqué la question de la nécessaire stabilité de l'économie mondiale, qui dépend quant à elle de la coordination des politiques et revêt une importance considérable face à la mondialisation. L'orateur demande comment les diverses institutions considèrent que cette question, évoquée par le représentant de la CNUCED, doit être abordée.

M. MULUGETTA (Observateur de l'Ethiopie) fait ressortir que les pays les moins avancés ne sont pas en mesure de tirer parti de la mondialisation en raison de la faiblesse de leur économie et de la violation des accords conclus dans le cadre du nouveau système commercial. Un certain nombre de pays qui s'étaient engagés à renoncer au dumping continuent de recourir à des politiques en matière de concurrence qui s'inscrivent en violation des principes de l'OMC de la nation la plus favorisée et du traitement national. Les contrôles sanitaires et phytosanitaires sont aussi utilisés à l'encontre des PMA par des pays développés et des pays en développement qui avaient convenu d'y renoncer. Les PMA ne peuvent pas prendre de mesures de diversification parce que produire davantage de produits transformés débouche sur l'escalade tarifaire.

Pour que les PMA puissent profiter de la mondialisation, il faut que les politiques nationales en ce sens s'accompagnent de l'amélioration de l'environnement externe. Il faut s'abstenir de contrevenir aux décisions convenues, renverser la tendance à la baisse de l'APD, réduire la charge de la dette et renforcer le système commercial multilatéral et les organisations internationales, notamment la CNUCED qui est particulièrement bien placée pour identifier les problèmes des pays en développement et des pays les moins avancés et proposer des solutions.

M. RICUPERO (Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)) remercie les représentants qui croient au renforcement de la CNUCED et, répondant à la question de l'observateur de l'ex-République yougoslave de Macédoine, précise que la CNUCED aide les pays à économie en transition à négocier leur accession à l'OMC et aide d'autres Etats à mettre en place une législation en matière de concurrence, à trouver des solutions aux problèmes de transit ou à moderniser la réglementation douanière. La CNUCED a parfois coopéré à cet égard avec la Commission économique pour l'Europe ou d'autres entités analogues.

La CNUCED collabore étroitement avec l'OMC et le CCI à la préparation de la réunion de haut niveau sur les pays les moins avancés qui doit se tenir en octobre prochain. Elle coopère également avec le PNUD, le FMI et la Banque mondiale pour tenter de concevoir une approche commune face aux problèmes des pays à économie en transition.

M. RISCHARD (Vice-président de la Banque mondiale), répondant à la question de l'observateur de l'ex-République yougoslave de Macédoine, indique que la Banque vient d'ouvrir un bureau à Bruxelles et qu'elle a conclu un accord informel avec la Commission économique pour l'Europe en vue de procéder à des consultations au sujet de programmes de prêt en faveur des pays qui souhaitent adhérer à l'Union européenne. Répondant à la question de l'observateur du Népal, l'orateur indique que la Banque attache une grande importance à la Conférence sur les pays les moins avancés qui doit avoir lieu prochainement et qu'elle y sera largement représentée.

Le débat qui vient de se dérouler lui a ouvert les yeux sur les problèmes qui continuent de se poser au niveau de la sensibilisation, de la connectivité et de la compétitivité, et la Banque s'efforcera de les prendre en compte à l'avenir.

M. SEADE (Directeur général adjoint, Organisation mondiale du commerce (OMC)), répondant aux questions des observateurs de l'ex-République yougoslave de Macédoine, du Swaziland et de l'Egypte fait ressortir que, depuis l'instauration du multilatéralisme et la création du GATT après la seconde guerre mondiale, les droits de douane sur les produits industriels sont tombés d'environ 50 % à environ 3,5 %, alors que le commerce mondial a augmenté 15 fois.

La mondialisation suppose l'intensification de la concurrence entre les pays et toute forme d'interventionnisme ou de protectionnisme serait lourde de conséquences. La libéralisation est particulièrement nécessaire dans le domaine des services, qui représente plus des deux tiers de l'économie mondiale. Il est capital que les négociations sur les télécommunications et les services financiers menées récemment à l'OMC aboutissent, de même que la série de négociations sur les services prévue pour l'an 2000.

L'accession à l'OMC de tous les pays du monde, avec les droits et obligations que cela suppose, est une autre priorité. S'il est vrai qu'il y a lieu de mettre l'accent sur la déréglementation et la compétitivité à l'échelon national, il importe de préserver le libre-échange et de s'assurer que les règles nécessaires existent, et que celles qui sont superflues sont supprimées. L'orateur réaffirme la nécessité d'augmenter l'APD et d'accroître le soutien des gouvernements en faveur des politiques sociales. La Conférence de haut niveau sur les pays les moins avancés est une priorité absolue pour l'OMC.

Pour répondre à la question de l'observateur de l'Ethiopie, l'orateur précise que l'OMC s'emploie à faire en sorte que les pays en développement et les pays développés puissent tirer profit de la mondialisation. La Conférence sur les pays les moins avancés qui doit se tenir sous peu mettra l'accent sur l'importance des capacités institutionnelles et humaines afin d'améliorer l'administration du commerce dans les secteurs public et privé.

Cela dit, les pays intéressés doivent commencer par supprimer les réglementations inhibantes et par réduire au minimum les coûts pour les producteurs en favorisant la libéralisation des échanges, la déréglementation et la suppression des monopoles. C'est une question de volonté politique.

M. ZULU (Fonds monétaire international (FMI)) fait valoir que les programmes d'ajustement structurel visent à stabiliser la situation économique et financière et à permettre à l'offre de jouer le rôle qui est le sien.

Presque tous les pays ont engagé des réformes structurelles, et l'orateur a entendu avec étonnement l'observateur du Swaziland parler de programmes d'ajustement structurel imposés de l'extérieur.

Comme le Directeur général du Fonds l'a souligné à la séance précédente, le FMI doit veiller à la stabilité de l'économie mondiale dans une perspective globale, ce qui soulève des questions de fond et d'orientation à l'échelle des pays et à l'échelle mondiale. Le Fonds s'efforce à cette fin d'améliorer la surveillance de façon à permettre aux Etats membres de faire rapport sur les courants financiers afférents aux transactions courantes et, à l'avenir, aux transactions financières. Les renseignements pertinents sont communiqués en outre aux marchés et aux Etats membres afin d'éviter que les marchés ne réagissent de manière abusive face à des renseignements erronés ou insuffisants. Le Conseil d'administration du FMI établit un aperçu semestriel du développement et publie un bulletin hebdomadaire qui porte sur 12 à 20 des pays les plus susceptibles de connaître des difficultés. Il existe un arrangement de financement d'urgence doté de 50 millions de dollars E.-U. grâce auquel il est possible d'accorder des fonds aux pays en difficulté. Le FMI aide également les pays à améliorer les secteurs techniques et à renforcer le système bancaire et organise chaque année une réunion au cours de laquelle les ministres des finances peuvent échanger des renseignements sur les pratiques et politiques optimales. Il existe donc à l'échelle mondiale un système reconnu, mais c'est à chaque pays qu'il appartient d'améliorer l'élaboration de ses politiques.

Résumant le débat, le PRESIDENT relève que l'on s'accorde à reconnaître que la mondialisation est une réalité et qu'une nouvelle économie mondiale se fait jour. Si l'on est en droit d'être optimiste, il est indubitable qu'il existe des risques et qu'il faut s'armer de prudence. La coopération internationale est nécessaire pour parer aux dangers qui accompagnent la mondialisation.

L'économie mondiale a été en expansion l'an dernier, même si l'on tient compte des pays les plus pauvres, mais la croissance a souvent été assortie de taux de chômage élevés. Des politiques macro-économiques sages sont en place, le souci de stabiliser les prix et de réduire les déficits budgétaires favorise une réduction des taux d'intérêt et des taux de change réalistes et l'ajustement structurel et les réformes ouvrent la voie à une croissance soutenue qui se manifeste dans presque toutes les parties du monde.

La nouvelle économie mondiale, qui repose sur la révolution économique et la révolution technique, permet aux pays de tirer parti de la mondialisation. Il n'en reste pas moins qu'une bonne partie de la population mondiale continue de vivre dans la misère, que le fossé entre les riches et les pauvres et les nouveaux pays industrialisés et les autres pays en développement est toujours énorme et que les pays en développement, comme les pays développés, connaissent des taux de chômage inacceptables.

A certains égards, l'économie mondiale se polarise; la croissance n'a pas généré suffisamment d'emplois, l'inégalité des salaires entre la main-d'oeuvre qualifiée et la main-d'oeuvre non qualifiée se retrouve partout dans le monde, la classe moyenne se vide et l'insécurité des revenus et de l'emploi est générale. Les inégalités qui se creusent pourraient déclencher une réaction qui risquerait de réduire à néant une bonne partie des progrès réalisés récemment, et il est grand temps de faire non plus de la "destruction créatrice" mais de la "construction créatrice" et de tenter de faire concorder les forces du marché avec les besoins des plus démunis.

La mondialisation risque de se solder par la marginalisation et l'exclusion des pays en développement qui souffrent de faiblesses structurelles. A cet égard, le Plan d'action en faveur des pays les moins avancés adopté à Singapour, qui prévoit de faire une place importante à l'OMC, est un élément positif, de même que la réunion de haut niveau sur les pays les moins avancés qui doit se tenir prochainement.

D'autres réformes doivent être engagées : amélioration de la qualité de l'ajustement budgétaire, réformes structurelles plus audacieuses, meilleure gestion des affaires publiques et obligation redditionnelle, et amélioration des institutions financières nationales. Mais la mondialisation ne signifie pas laisser libre cours au jeu des forces du marché. Il appartient aux gouvernements de fixer un cadre politique et juridique, de renforcer les capacités institutionnelles et humaines, de mettre en place l'infrastructure nécessaire, de créer l'environnement favorable approprié, d'encourager l'esprit d'entreprise et d'offrir des services sociaux de base.

Les possibilités et les enjeux économiques dépassent toujours plus les frontières nationales. La coopération internationale, de nouvelles approches de la gestion des affaires internationales et la mise en place d'un système de commerce libre, loyal, équitable et fondé sur des règles, sont indispensables. L'alternative, soit des relations fondées sur un rapport de forces, est trop

effrayante pour être envisagée. L'étude des normes du travail et autres questions analogues doit se faire dans un cadre approprié, OIT par exemple, et ne pas servir de prétexte au protectionnisme ni porter atteinte à l'avantage comparatif des pays en développement.

La mondialisation exige une meilleure solidarité; les pays développés doivent s'employer à maintenir l'inflation et les taux d'intérêt à des niveaux peu élevés, à ouvrir leurs marchés aux pays en développement et à mieux coordonner les politiques macro-économiques. Le système de commerce multilatéral est indispensable pour favoriser l'instauration d'un environnement favorable au développement et accroître les courants de technologie et d'information dans le monde entier. Il importe également de libéraliser le secteur des services financiers, de garantir la stabilité des marchés financiers et des courants de capitaux et d'améliorer la capacité de production des économies qui souffrent de faiblesses structurelles grâce à la coopération économique internationale. La tendance à la baisse de l'APD doit être renversée, car cette forme d'aide est plus indispensable que jamais. Les institutions financières internationales doivent pouvoir disposer des ressources nécessaires pour aider les pays les plus pauvres à lutter contre la marginalisation. La Facilité d'ajustement structurel élargie (FASR) doit avoir un caractère permanent et le nombre de pays admis à bénéficier de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés doit être augmenté.

La coopération à l'échelon national et à l'échelon international, et en particulier la coopération entre les institutions de Bretton Woods, l'OMC et la CNUCED, serait un moyen de renforcer la cohérence des politiques en matière de commerce, d'investissement et de financement. Le resserrement de la coopération entre le système des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et l'OMC, est aussi nécessaire afin d'offrir un soutien intégré en vue de la mise en oeuvre des politiques et objectifs convenus à l'échelon international à l'occasion des conférences mondiales qui se sont tenues récemment.

Le Conseil se félicite d'avoir pu amorcer le dialogue avec les responsables des institutions financières et commerciales internationales, dialogue dont les résultats se refléteront sans aucun doute dans les conclusions concertées du débat de haut niveau.

La séance est levée à 18 h 45.
